

La Directrice générale du Crédit Municipal de Paris

Vu les articles L.514-1 et suivants et D.514-1 et suivants du Code Monétaire et Financier ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment son article 10 ;
Vu l'arrêté de la Maire de Paris portant nomination de la Directrice générale de la caisse en date du 8 avril 2025 ;
Vu la délibération n°2018-06 du Conseil d'orientation et de surveillance en date du 30 mars 2018 ;
Vu la délibération n°2025-33 du Conseil d'orientation et de surveillance en date du 27 juin 2025 ;

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est accordée aux agents ci-dessous cités (par ordre alphabétique) pour les avances ou prêts sur gages dans les limites, plafonds, et taux de majoration maximum par catégories d'objet ci-dessous indiqués :

Personnels Permanents :

Nom	Prénom	Fonction	Montant prêt maximum	Encours maximum par client	Livres photographies meubles	Bijoux de Catégorie A < ou = à 18 carats	Bijoux de Catégorie A > à 18 carats	Autres bijoux	Autres objets
					Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum
AMARGER	PHILIPPE	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
AMBENGI	FRANCIS	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BAKEKOLO	DOUCE	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BELLEROPHON	FABRICE	Directeur adjoint Prêt sur gage	19 999 €	29 999 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
BINEMEDDEKO	MICHEAL	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BOURDIN	THEO	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BOYER	MATTHIAS	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BUREAU	ELISABETH	Chargée de clientèle VEC	12 000 €	24 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BRAHMI	MICKAËL	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CELESTIN	ANGELA	Chargée de clientèle référente	12 000 €	24 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CHWAT	NICOLAS	Directeur VEC	19 999 €	29 999 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
DEL FABBRO	REJANE	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
DELMOTTE	BRIGITTE	Directrice Générale Adjointe	19 999 €	29 999 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
DIEGONI	SOLINE	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
FORTES DE BARROS	ANILDO	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
GIORGI	XAVIER	Directeur Général Délégué	19 999 €	29 999 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
GUITARD	PAULINE	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
GUNALAN	KANUSIYA	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
JEAN – LOUIS	GINETTE	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KAMISSOKO	AWA	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KARUNAMOORTHY	JANANI	Responsable pôle caisse	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KAYAMAKOUANGOU	PRISCA	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KHATTABI	JAMILA	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KOPF	FANNY	Directrice Prêt sur gage	19 999 €	29 999 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
LEGENDRE	ELISE	Chargée de clientèle VEC	12 000 €	24 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
LOF	PAULETTE	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
LUTUMBA KITALA	ROBERLY	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
MAURY	DAVID	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
MOHAMED	ALI	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
MOUILLET	THOMAS	Responsable d'équipe	12 000 €	24 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
NAKOKO	SHANONE	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
PEMBELE	PRISCILLIA	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
RAFFY	CHRISTINE	Chargée de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
REMIR	XAVIER	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
SASSOUI	YASMEEN	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
TACKELS	TIFFANY	Chargée de clientèle référente	12 000 €	24 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
THELEMAQUE	DYLAN	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
VIRALDE	CHRISTOPHER	Chargé de clientèle	5 000 €	12 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
ZIOUANI	NADIA	Responsable d'équipe	12 000 €	24 000 €	0%	32%	20%	20%	20%

Personnels Temps non complet :

Nom	Prénom	Fonction	Montant prêt maximum	Encours maximum par client	Livres photographiques meubles	Bijoux de Catégorie A < ou = à 18 carats	Bijoux de Catégorie A > à 18 carats	Autres bijoux	Autres objets
					Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum
BUENO SUTARIK	LOU	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CASTIGNETTI	LEHNA	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CHAUVEAU LE GUERN	LISA	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CUELLAR	GUSTAVO	Chargé de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
DE REYDELLET	TIZIANA	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
EUPHROSINE	HAUMEA LOU	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
HADMAR GARNIER	ANTHEO	Chargé de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
JOLY	ROSE	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KALEESWARAN	ABITHI	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KOURDASSI	SHAINES	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
NANTHAKUMAR	SANKAVY	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
RAJALINGAM	PUSBANETHA	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
ROSIER	CHLOE	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
STRAUSS ALILI	NERYS	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
ZOGNRAN	AKOUVI BLESSING	Chargée de clientèle	2 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%

Article 2 : Délégation de signature est accordée aux agents ci-dessous cités (par ordre alphabétique) pour valider les avances ou prêts sur gages accordés en comité des crédits et dans les limites fixées par la délibération du Conseil d'orientation et de surveillance du 30 mars 2018 qui sont les suivantes :

l'encours de prêt par client est limité à 6 % des fonds propres éligibles ;

l'encours des prêts accordés aux 5 plus gros clients est limité à 20 % des fonds propres éligibles ;

l'encours d'un prêt est limité à 6 % des fonds propres éligibles.

Nom	Prénom	Fonction
BELLEROPHON	FABRICE	Directeur adjoint Prêt sur gage
BUREAU	ELISABETH	Chargée de Clientèle VEC
CHWAT	NICOLAS	Directeur VEC
DELMOTTE	BRIGITTE	Directrice Générale adjointe
GIORGI	XAVIER	Directeur Général Délégué
KOPF	FANNY	Directrice Prêt sur gage
LEGENDRE	ELISE	Chargée de clientèle VEC

Article 3 : L'arrêté portant délégation de signature en date du 1^{er} décembre 2025 est abrogé. Le présent arrêté entre en vigueur au 2 février 2026.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Crédit Municipal de Paris.

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée à

- M. le Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris,
- M. l'Agent comptable du Crédit Municipal de Paris,
- aux intéressés.

Fait à Paris, le 30 janvier 2026

La Directrice Générale,

Laurence GIRARD